

espérés en centaines de milliards de dollars.

Le docteur Olivier Soulier explique leur négationnisme de l'efficacité des traitements de la maladie par les conditions impératives que doivent suivre les agences de santé pour délivrer des autorisations de mise sur le marché rapides (conditionnelles) en respectant l'apparence d'une légalité !

Tout cela a un sens, même deux : l'argent, et le pouvoir.

« On se dit tous que ça ne se terminera jamais et que cela n'a pas de sens. Et pourtant, c'est d'une grande logique. Essayons de bien voir ce qui se passe actuellement au niveau des vaccins. Il y a une chose capitale à comprendre et qui explique beaucoup de choses.

Les vaccins ne sont autorisés actuellement qu'avec une AMM conditionnelle, ce qui est différent d'une AMM pleine et entière. (AMM = Autorisation de Mise sur le Marché)

Dans l'AMM pleine et entière les produits ont terminé la totalité des essais.

Mais il est possible de délivrer une AMM plus précoce, dite conditionnelle, avant que tous les essais ne soient terminés et validés, c'est-à-dire dans une phase encore expérimentale, dite de phase 3.

Cette situation d'exception demande deux conditions :

- que l'action du produit soit au-dessus de 50 %,
- qu'il n'y ait pas d'autre traitement possible.

C'est donc un traitement réservé aux situations d'urgence sans aucune autre possibilité thérapeutique. Seulement voilà, ici il y a deux hic.

Le premier c'est que si les vaccins sont annoncés par les laboratoires avec une efficacité de 95 %, Peter Doshi, après relecture, nous indique dans le BMJ (British Medical Journal) du 4 janvier que l'efficacité réelle desdits vaccins est en réalité comprise entre 19 et 29 %. Cette publication n'a été contredite par personne. Et bing ! Voilà une des deux conditions qui saute.

La deuxième est qu'il n'y ait aucun autre traitement, et là

vous comprenez pourquoi, depuis le début, tout le système s'acharne à démontrer que le traitement du Pr Raoult n'existe pas (alors qu'il fonctionne à 60 %). Et que soit ignorée aussi totalement, en France du moins, l'ivermectine qui est efficace entre 80 et 100 % au début et encore 40 % en phase tardive. Bing ! C'est la deuxième qui saute. »

Ce serait tout le jackpot des vaccins qui sauterait.

Et nous verrons juste après qu'il est énorme.

Nous utilisons donc actuellement des vaccins qui ne devraient pas légalement avoir d'AMM provisoire.

Si on continue, on réalise ce qui pourtant était évident depuis longtemps, c'est que les virus à ARN mutent perpétuellement et que c'est pour cela que l'on n'a jamais réussi à faire de vaccins contre les coronavirus.

Les laboratoires prétendent encore que leurs vaccins agissent sur le variant anglais, mais déjà plus sur le variant sud-africain à peine 1 mois 1/2 après le début des vaccinations.

Et ce sont encore une fois les seules données de Pfizer, entreprise qui a déjà été condamnée en 2009 à 2,3 milliards d'euros d'amendes pour falsifications de données, publicité mensongère et commissions occultes (valises de billets pour corruption, pour des responsables et des leaders d'opinion).

Pourtant, les traitements existent, comme nous l'ont déclaré plus de 30 000 médecins.

La bibliographie fournie très riche des expériences mondiales sur les traitements précoces et tardifs du covid-19 niées par les collabos aux conflits d'intérêts omniprésents avec les fabricants de vaccins, et par des grands journaux français dévoyés, permet de se rendre compte par soi-même de l'efficacité de multiples traitements de ce petit virus finalement très sensible à beaucoup de choses.

Nicole Delépine

<https://www.lessymboles.com/une-etude-scientifique-remet-en-ca>

[use-lefficacite-des-vaccins-anti-covid/](#)